

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

16 février 2021

DATE DE CONVOCATION

05 février 2021

DATE D’AFFICHAGE

05 février 2021

L’an deux mille vingt et un, le seize du mois de février à vingt heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s’est réuni le conseil municipal de la commune de FORMERIE, présidé par Monsieur William BOUS.

PRÉSENTS :

William BOUS	Jean-Paul SOULEZ	Martine CAYRE
Joël HUCLEUX	Laure DESENDER	Hervé LEVEAU
Josiane DELOFFE	Jean-Claude ROLAND	Alain GILLES
Gérard FOUCARD	Marylène DELATRE	Patrick DUFOUR
Maryse FLANDRE	Sylvie LEFEBVRE	Christelle PLE
Nathalie FERRAND	Hélène TELLIER	Laurent PLACE
Sandrine SOUCHET	Jérôme HUCLEUX	Jérôme LECOEUR

ABSENTS NON EXCUSÉS :

ABSENTS EXCUSÉS :

Didier DAGICOUR

Jennifer VERTHY

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Martine CAYRE et Jean-Paul SOULEZ

ORDRE DU JOUR

- **RÈGLEMENT BIBLIOTHÈQUE**
- **CONVENTION BIBLIOTHÈQUE**
- **BAUX MAISON DE SANTÉ**
- **CONVENTION D’OCCUPATION DE LOCAUX PAR LES ASSOCIATIONS**
- **DÉMISSION Mme SOULEZ M-P DU CINE-RURAL : NOMINATION D’UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ**

- **SUPPRESSION DU POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 2^e CLASSE ET CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1^e CLASSE**
- **DEMANDE SUBVENTION DETR 2021**
- **DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL 2021**
- **INFORMATIONS DIVERSES**
- **QUESTIONS DIVERSES**

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 DÉCEMBRE 2020 :

Aucune observation.

*Monsieur le Maire informe les élus qu'il a reçu en date du 21 janvier 2021 une lettre de démission du Conseil Municipal de Monsieur Didier DAGICOUR pour raisons de santé.
Il remercie infiniment le Conseil Municipal pour son soutien et accueil auprès de l'équipe.*

Cette lettre a été adressée à Madame la Préfète de l'Oise le 26 janvier 2021.

1. RÈGLEMENT BIBLIOTHÈQUE

A la demande de Madame Martine CAYRE, le règlement de la bibliothèque a été modifié principalement en ce qui concerne :

- la durée du prêt
- la facturation sur la base d'un montant forfaitaire de 30 € en cas de non-restitution dans les délais définis.
- l'autorisation de diffusion de l'image d'un mineur

A l'unanimité, le Conseil Municipal :





- accepte les termes du règlement (**annexe 1**)
- autorise Monsieur le Maire à le signer.

2. CONVENTION BIBLIOTHÈQUE

Le Département nous propose de signer une nouvelle convention de partenariat pour 3 ans pour le développement de la lecture publique qui tient compte de l'évolution des missions des bibliothèques.

Le Département s'engage à apporter :

- une assistance technique

-  le prêt des collections
-  un programme de formation
-  une programmation et un matériel d'animation
-  un service communication

La commune s'engage à :

-  mettre en place les moyens affectés à la bibliothèque pour un fonctionnement optimal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte les termes de la convention (annexe 2)
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

Une charte de l'action culturelle est également proposée pour mener à bien les projets communs.

3. BAUX MAISON DE SANTÉ

Suite à l'arrivée du Docteur CARON GUERIN au sein de la maison de santé, et pour équilibrer le prix des loyers avec les autres commerces de la commune, il est nécessaire de revoir le prix des loyers mensuels.

Propositions :

Docteur LEFRANCOIS	600 €
Docteur CARON GUERIN	300 €
Perrine GELIN (ergothérapeute)	300 €
Infirmières	500 €
Autres cadres de santé	10 €/jour avec indexation

Monsieur le Maire propose de :

- modifier les tarifs des baux de la maison de santé à effet au 1^{er} mars 2021, qui seront révisables tous les 3 ans selon l'indice nationale des activités tertiaires
- mettre en place le bail pour le Docteur CARON GUERIN, qui démarre au 1^{er} janvier 2021,
- inviter Maître PLE à rédiger les avenants aux baux en cours.

Le Conseil Municipal devra autoriser Monsieur le Maire à signer les actes notariés liés à ces baux.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

4. CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX PAR LES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de signer une convention de mise à disposition d'équipements pour l'association « Solidarité Coup de Patte SCP ».

Cette association distribue gratuitement des croquettes pour animaux dans un local situé au sous-sol de la bibliothèque, qui est mis gracieusement à disposition, un bilan annuel étant uniquement demandé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- accepte les termes de la convention
- autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. DÉMISSION Mme SOULEZ M-P DU CINÉ-RURAL : NOMINATION D'UN NOUVEAU DÉLÉGUÉ

Par courrier en date du 29 décembre 2020, Marie-Pierre SOULEZ a fait part à Monsieur le Maire de sa décision de cesser ses activités au sein du Ciné Rural.

Suite à une modification des statuts de Ciné Rural 60, les « administrateurs » désignés par les communes depuis les dernières élections deviennent automatiquement des « délégués », qui représentent la commune lors des Assemblées générales de Ciné Rural 60, lors des réunions de territoire, et sont responsables de l'organisation des séances dans leur commune.

Il convient donc de désigner le nouveau délégué titulaire.

Propositions :

Patrick DUFOUR

Vote : 21

Résultats du vote : 21 voix pour Patrick DUFOUR.

Madame Marylène DELATRE reste suppléante.

6. SUPPRESSION DU POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 2^{ème} CLASSE ET CREATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE

Après avis favorable de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de l'Oise en date du 14 décembre 2020, Monsieur le Maire propose la suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à 35h hebdomadaire et la création du poste rédacteur principal de 1^{ère} classe à 35 h à compter du 1^{er} mars 2021.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette modification.

7. et 8. DEMANDE SUBVENTIONS DETR et CONSEIL DÉPARTEMENTAL 2021

Monsieur le Maire propose de retenir les programmes suivants au titre de la DETR et du Conseil Départemental pour 2021 :

Ordre de priorité	Programmes	Montants estimés HT	Subvention du Département sollicitée	DETR sollicitée
1	Aménagement de la voirie et création d'un trottoir aux normes PMR rue Siou et rue de la Libération	233 755 €	36 % soit 84 151 €	45 % dans la limite plafond de 150 000 € Soit 67 500 €
2	Création de 2 aires de jeux	60 604 €	36 % soit 21 817 €	30 % dans la limite plafond de 50 000 € soit 15 000 €
3	Pose de bornes incendie – mise aux normes	30 000 €	36 % soit 10 800 €	50 % dans la limite plafond de 50 000 € Soit 15 000 €
4	Travaux de restauration de l'église	120 000 €	50 %	30 % de 400 000 € maxi soit 36 000 €
5	Remise en état de l'orgue de l'église	Pas de devis	60 %	0 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les propositions de Monsieur le Maire.

Il propose également de retenir au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2021 le programme suivant :

- Rénovation énergétique des logements communaux, rue du Presbytère comprenant le changement des radiateurs, des portes, des fenêtres, la mise en peinture et l'isolation des combles (estimation des travaux : 90 000 €).

Le montant subventionnable n'est pas précisé à ce stade.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de proposer ce dossier au titre de la DSIL 2021.

Monsieur le Maire fait également un point sur les subventions attendues en 2021 sur les opérations réalisées en 2020.

En ce qui concerne les travaux, Monsieur le Maire informe les élus que la peinture extérieure et le démoussage de la toiture de la salle Louis Aragon restent à réaliser.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Dates élections régionales et départementales :** prévues les 13 et 20 juin 2021

Pour ces scrutins, des amendements ont prévu la **possibilité pour chaque électeur de disposer de deux procurations** contre une seule habituellement et l'obligation pour l'État de fournir aux communes pour chaque bureau de vote les équipements de protection sanitaire adaptés.

- **Date Commission Budget :** 23 mars 2021 à 19h
- **Date réunion du Conseil Municipal :** 30 mars 2021 à 20h
- **Date réunion du CCAS et vote du budget :** 30 mars 2021 à 17h30
- **Vœux :** N'ayant pu organiser les traditionnels vœux début janvier, Monsieur le Maire avait décidé de transmettre une carte de vœux à ses habitants.
Suite à cette distribution, Monsieur le Maire a reçu de nombreuses lettres de vœux en retour ainsi que des remerciements.
- **Plantation d'un arbre à la mémoire de Monsieur Samuel PATY, professeur qui a été sauvagement assassiné le 16 octobre 2020 :**
A la demande de la classe de Madame Padot, un arbre « ginkgo biloba » aussi appelé l'arbre aux 40 écus, va être prochainement planté dans la cour de l'école élémentaire.

QUESTIONS DIVERSES :

Jean-Claude ROLAND

- Demande des informations suite à la fermeture de la rue de la Gare.

Monsieur le Maire précise que la rue du Maréchal Joffre a dû être barrée et une déviation mise en place par mesure de sécurité suite à l'effondrement d'une cheminée.

L'entreprise GRIFFON est intervenue et la route sera rouverte le 16 février 2021 au soir.

- Souhaite comprendre pourquoi il a reçu 2 factures pour l'eau et l'assainissement.

Monsieur le Maire lui répond que dorénavant, chaque abonné recevra :

- une facture d'abonnement pour l'eau en janvier / février du SIAEP de Blargies
- une facture d'abonnement pour l'assainissement en janvier / février du service Assainissement de Formerie
- une facture de consommation d'eau du SIAEP de Blargies
- une facture de consommation d'assainissement du service Assainissement de Formerie, qui est basée sur la consommation d'eau potable.

Sandrine SOUCHET

- Signale que de nombreux parents ne mettent pas leurs masques aux abords des écoles.
Monsieur le Maire va faire remplacer l'agent de police municipale à son point écoles afin qu'elle puisse intervenir.

La séance est levée à 21h35.